RHÔNE

LE DÉPARTEMENT



Fiches de préconisation des mesures d'hygiène dans les lieux de vie des enfants

Ces fiches ont été élaborées par un groupe de travail de professionnels du département du Rhône en collaboration avec le centre de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN), l'agence régionale de lutte contre les infections nosocomiales (ARLIN), et la participation des villes de Lyon et de Villeurbanne.

Elles sont à décliner selon les lieux d'accueil, au domicile ou en collectivité.... et selon les produits disponibles.

Fiche n° 1: Précautions standard Prévention de la transmission des agents infectieux

Fiche n° 2 : Hygiène des mains - Enfants et professionnels

Fiche n° 3 : Entretien de l'environnement : choix des produits d'entretien et principe

Fiche n° 4 : Entretien de l'environnement : classification des locaux selon le risque infectieux

Fiche n° 5 : Entretien de l'environnement : techniques d'entretien

Fiche n° 6 : Entretien des jeux d'enfant : jouets, peluches, bac à sable, pataugeoire

Fiche n° 7 : Entretien de l'environnement : Ventilateurs, climatiseurs

Fiche n° 8 : Gestion des déchets, du linge sale

Fiche n° 9 : Biberon et allaitement maternel : Entretien, préparation

Fiche n° 10 : Entretien de l'environnement : Aire de pot - Réducteur

Fiche n° 11 : Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang





Précautions standard Prévention de la transmission des agents infectieux

Fiche n°1

Objectif

Définir les précautions standard puis mettre en place ces mesures systématiques pour **protéger les enfants** et les **professionnels.**

3 concepts à retenir:

- Connaître les modes de transmission d'agents infectieux : diffusent principalement à partir du sang, des sécrétions et excrétions, de la peau lésée et des revêtements muqueux.
- > Exercer des pratiques professionnelles de qualité.
- > Assurer la protection des professionnels.

Hygiène des mains

- respecter l'hygiène de base, à renforcer en période d'épidémie (fiche n°2)

Contact avec liquide biologique

- lavage: savon doux (fiche n°2)

La gestion des surfaces souillées et des déchets

- entretenir les surfaces et sols immédiatement si souillés avec les protocoles définis (fiches n°3, 4, 5)
- respecter les recommandations de gestion des déchets

Le port de masques

- port de masque pour protéger l'entourage sain personnel ou enfant

Le port de gants

- port des gants si risque de contact avec du sang, les muqueuses ou la peau lésée de l'enfant et lors de la manipulation de matériel, couches et linge souillés, ou lorsque les mains du professionnel comportent des lésions

Les gants doivent être changés entre deux enfants et /ou deux activités ou en cas de manipulation de produit chimique (détergent, désinfectant).

Ils doivent être jetés dans une poubelle fermée. Pratiquer ensuite une hygiène des mains.



• couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir en papier

- jetez votre mouchoir en papier dans la poubelle la plus proche
- lavez-vous systématiquement les mains à l'eau et au savon ou désinfectez-les avec une solution hydro-alcoolique
- portez un masque chirurgicale pour protéger les autres en cas de contact rapproché

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre comiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 20





Hygiène des mains Enfants et professionnels

Fiche n° 2

Objectif

Diminuer le risque de transmission des infections par l'intermédiaire des mains du personnel et des

Après chaque geste sale - avant chaque geste propre

- à l'arrivée et au départ du lieu de travail
- après être allé aux toilettes, s'être mouché, coiffé
- avant et après chaque repas
- avant et après la prise en charge de l'enfant : change, administration de médicaments ...
- avant et après le port de gant et de masque

Technique

Lavage simple en cas de mains souillées ou désinfection par utilisation d'un produit hydroalcoolique sur mains propres.

Préalable

- ne porter ni montre, ni bijou (bague ou alliance)
- avoir les ongles courts, sans vernis ni faux ongles
- avoir les avant-bras découverts

En savoir⁺

http://www.sfhh.net/telechargement/recommandations_hygienemains2009.pdf recommandations pour l'hygiène des mains - juin 2009

http://www.sante.gouv.fr//htm/pointsur/nosoco/guide/sommaire.html:

100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales, Ministère de la Santé, 1999.



> Lavage des mains

- avec de l'eau et du savon liquide doux
- temps de savonnage 15 secondes durée totale : 30 secondes



Mouiller les mains à l'eau courante potable (mains débarassées de bijoux).



Rincer abondamment les mains dirigées vers le haut, en laissant couler l'eau le long de l'avant-bras.



Saisir une dose de savon.





Sécher minutieusement par tamponnement avec l'essuie-mains papier à usage unique.



Fermer le robinet avec le dernier papier utilisé pour les mains (en l'absence de robinet à commande automatique).

Ne pas retoucher le robinet après avoir séché les mains.

oublier les espaces interdigitaux, les extrémités des doigts et du pouce ainsi que le poignet jusqu'à la mi-avant bras.

Savonner sur toute la surface des

paumes et du dos de la main, sans

> ou désinfection par utilisation d'une solution hydro-alcoolique (SHA)

Appliquer la solution SHA sur des mains sèches et visiblement propres.

- utiliser un volume de SHA pour permettre une friction d'une durée suffisante et de couvrir toute la surface des deux mains et des poignets
- frictionner les mains en répétant les étapes jusqu'à séchage complet



Document élaboré p Régionale du Centr (CCLIN Sud-Est) - 20

En savoir⁺

Recommandations pour l'hygiène des mains, juin 2009

http://www.sfhh.net/telechargement/recommandations_hygienemain2009.pdf

100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales, Ministère de la Santé 1999

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nosoco/guide/sommaire.html

Rhône-Alpes, Antenne ocomiales du Sud-Est





Entretien de l'environnement

Choix des produits d'entretien et principe

Fiche n° 3

Objectif

Prévenir la transmission des germes par l'entretien des locaux et du mobilier par l'utilisation de produits adaptés au risque.

Il existe plusieurs catégories de produits :

- détergents pour sols et surfaces
- détergents désinfectants pour toutes surfaces
- détergents désinfectants agréés contact alimentaire pour cuisines (HACCP)

Recommandations : critères de choix des produits d'entretien

Qualités : produit adapté à la nature des surfaces à traiter et à la sécurité du personnel, avec un bon pouvoir nettoyant répondant aux normes exigées pour les produits détergent-désinfectants et désinfectants (bactéricide, fongicide, virucide).

Présentation: volume adapté au stockage, à la manutention, aux modes d'utilisation: mode d'emploi lisible, mono-dose, flacon muni de bouchon doseur, pompe distributrice, spray mousse ...

Confort d'utilisation : dilution facile, odeur discrète, absence de traces sur les surfaces après ou sans rinçage, surfaces propres après utilisation, bonne tolérance pour les personnels.

- porter des gants
- ne jamais mélanger les produits d'entretien entre eux
- respecter les dilutions et les temps de contact
- respecter les notices d'utilisation et la fiche de données sécurité du produit
- tenir les produits hors de la portée des enfants

En savoir⁺

Sites Internet permettant le choix des produits : http://prodybase.chu-lyon.fr

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre de Coordination de la lutte contre les Infections Nosocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 2010





Entretien de l'environnement :

classification des locaux selon le risque infectieux

Fiche n° 4

Objectif

Prévenir la transmission des germes par l'entretien des locaux et du mobilier afin de préserver la santé des enfants et des professionnels

Les locaux sont classés en 3 zones selon le risque infectieux encouru par les enfants et les professionnels.

Zone 1

- chambre
- entrée, hall d'accueil, couloirs d'entrée
- ascenseurs, cages d'escaliers
- locaux administratifs : bureaux, salles de réunion

A la demande, au minimum 1 fois par semaine et plus si besoin selon la fréquentation (lieux de circulation).

Après chaque utilisation

1 fois par semaine pour les

lieux de stockage "propres"

salles à manger...

pour les salles d'activité, Détergent

Détergent pour sols et surfaces

pour sols

Zone 2

- salles de rééducation
- salles d'activité, salles de jeux
- salles à manger, de séjour, de
- couloirs et mains courantes
- blanchisserie
- locaux d'utilité propre : lingerie, stockage des matériels
- locaux d'utilité sale : déchets, linge sale
- pharmacie

1 c

1 fois par jour au minimum

Détergent désinfectant pour toutes surfaces hautes

Zone 3 Risque infectieux élevé

- salles de bain, espaces change,
 WC
- cuisines collectives (HACCP)
- infirmeries

Les surchaussures ne contribuent pas à la diminution des risques infectieux mais elles peuvent le majorer lorsqu'on les mets ou les enlèvent.

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne régionale du Centre de Coordination de la lutte contre les Infections Nosocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 2010





Entretien de l'environnement

Techniques d'entretien

Fiche n° 5

Objectif

Prévenir la transmission des germes par l'entretien des locaux afin de préserver la santé des enfants et des professionnels.

Les locaux sont classés en 3 zones selon le risque infectieux encouru par les enfants et les professionnels.

Mobiliers, Surfaces hors sol

Dépoussiérage

Zone 1: essuyage humide, dépoussiérants, détergents

Zones 2 et 3 : essuyage humide, produits détergents - désinfectants

Matériel : lavettes à usage unique ou réutilisables avec entretien en blanchisserie ou équivalent

Sanitaires, lavabo, douche, baignoires, WC

Nettoyage suivi d'un essuyage humide avec désinfectant Nettoyage avec détergent

Rinçage

Application dune solution détergentedésinfectante

Détartrage des WC 1 fois par semaine au minimum

Matériel : lavettes à usage unique ou réutilisables (changées entre chaque local) avec lavage en machine



Principes de nettoyage : du « plus propre » vers le « plus sale », du « haut vers le bas »

Sols

Balayage humide ou nettoyage par aspiration Balai trapèze

Gaze à usage unique avec changement entre chaque local

Gaze enlevée au seuil du local

Zone 1 : Aspirateur muni de filtre à la sortie

Lavage manuel ou mécanisé (pour ••••••
les collectivités)

Lavage toujours précédé du balayage humide Lavage à plat avec bandeau de sol changé à chaque local et entretien en machine à 60° ou 90°

Auto laveuse

Traitement spécifique des sols (pour •••••

les collectivités)

Mono brosse et disque correspondant au matériau (carrelage, résine, métallisation...)

Proscrire éponge et serpillère

Balayage à sec interdit (pour les collectivités) : arrêté du 26 juin 1974, JO du 16 juillet 1974, 7397-7399

En savoir⁺

Commission Centrale des Marchés : Guide du bionettoyage - 1994 - C.CLIN Sud-Ouest :

Entretien des locaux des établissements de soins - 2005

Sites Internet permettant le choix des produits : http://prodybase.chu-lyon.fr

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre de Coordination de la lutte contre les Infections Nosocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 20





Entretien des jeux d'enfants

Jouets - Peluches - Bac à sable - Pataugeoire

Fiche n°6

Objectif

Connaître les procédés d'entretien des jouets et du petit matériel

Jouets

Éliminer les jouets difficiles à entretenir. Pour les autres jeux :

- peluches synthétiques, entretien au minimum hebdomadaire : lavage en machine à laver dans un cycle à 40°C.
- jouets immergeables, entretien deux fois par semaine : trempage de 15 minutes dans une solution de détergent désinfectant compatible avec l'usage alimentaire puis rinçage (pour diminuer le risque toxicologique) et séchage
- les petits jouets à surface rigide peuvent être passés au lave vaisselle. La désinfection n'est alors pas requise
- jouets non immergeables, entretien quotidien : essuyage avec une lavette (à usage unique ou réutilisable changée quotidiennement avec lavage en machine) imprégnée d'une solution de détergent désinfectant compatible avec l'usage alimentaire avec un temps de contact de 15 minutes, rincer avec une nouvelle lavette propre imprégnée d'eau puis sécher
- les vêtements de déguisement doivent être lavés après chaque utilisation.

Laver sans délai les jouets ou peluches présentant une souillure visible

Éviter de partager les jouets portés à la bouche tant que ces derniers n'ont pas été lavés et désinfectés

Augmenter la fréquence d'entretien des jouets en cas d'épidémie



Bacs à sable

Les protéger des déjections animales par des toiles aérées mises en place tous les soirs au minimum. La toile permet à l'air de circuler et aux rayons du soleil de détruire une partie des micro-organismes qui y sont présents.

Le sable est ratissé et remué chaque jour.

Le sable est changé au minimum tous les ans.

Les jouets utilisés dans le bac à sable doivent être lavés et désinfectés chaque semaine.

Si le bac à sable a été contaminé par de l'urine, des selles, des vomissures ou des excréments d'animaux, jeter le sable, procéder à une désinfection du bac et le remplir de sable neuf.

Pataugeoire

Veiller à la propreté des enfants avant leur entrée dans la pataugeoire afin de limiter la contamination de l'eau par des germes fécaux.

Renouveler l'eau deux fois par jour.

Brosser, nettoyer et désinfecter les parois avant et après chaque utilisation.

En savoir⁺

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Guide des conduites à tenir en cas de maladie transmissible dans une collectivité d'enfants 2003

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/maladie_enfant/sommaire.htm

Killian C. L'hygiène des jouets en collectivité. Cahier de la puéricultrice 2000 ; 147 Septembre : 45-46

Floret D, Collet JP. Risque infectieux pour les enfants en crèche collective. HygieneS 1997; V(3) : 166-176

Squinazi F. Les infections acquises en collectivité. Bulletin de la société française de microbiologie 2002 ;17(1) :19-24

Santé et services sociaux Québec. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance.Guide d'intervention. La direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec Novembre 2008 : 531p

http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/Pediatrie/pediatrie.htm

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre ocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 201(





Entretiens de l'environnement

Ventilateurs, climatiseurs

Fiche n°7

Objectif

Connaître les procédés d'utilisation et d'entretien des ventilateurs et des climatiseurs pour la prévention de la transmission croisée.

L'utilisation de ventilateurs en structure d'accueil des jeunes enfants nécessite :

- un nettoyage des locaux concernés (sols et surfaces) selon un rythme défini (fiche n°3 et 4)
- un dépoussiérage humide des pales, grilles et support du ventilateur selon le rythme adopté pour l'entretien des locaux
- l'arrêt du ventilateur lors de l'entretien des locaux

Positionnement du ventilateur

- la partie soufflante ou rotative doit être située hors de la portée des enfants
- éviter de placer un ventilateur dans un espace de change
- éviter de placer un ventilateur près d'un plan de préparation des repas et biberons
- arrêter le ventilateur lors de la prise en charge de l'enfant
- ne pas placer de ventilateur dans une pièce où se trouve un enfant souffrant d'infection respiratoire, ORL et plus généralement d'infection se transmettant par gouttelettes (grippe, bronchiolite...) ou par voie aérienne (varicelle...)



10:47 Page

L'utilisation des climatiseurs mobiles en structure d'accueil des jeunes enfants nécessite :

- un nettoyage des locaux concernés (sols et surfaces) selon un rythme défini (fiches n°3 et 4)
- un dépoussiérage humide de l'extérieur de l'appareil avec un détergent-désinfectant pour surface selon le rythme adopté pour l'entretien des locaux
- une vidange du bac à eau dès apparition du témoin de remplissage (et au moins une fois par semaine)
- un nettoyage du filtre à air simultanément à la vidange du bac à eau :
 - rinçage à l'eau courante
 - immersion du filtre dans une solution détergente désinfectante pour dispositif médical
 - rinçage abondant à l'eau courante
 - séchage
- annuellement : une révision de l'appareil et un renouvellement des filtres

Positionnement des climatiseurs

Si l'appareil souffle beaucoup, mêmes recommandations de positionnement que le ventilateur, notamment en ce qui concerne l'utilisation auprès d'enfants malades.

En savoir⁺

Bischoff M. Ventilateurs et climatiseurs dans les établissements de santé. En Bref Bulletin d'information du CCLIN Sud-Est. N°26 Juin 2004 : page 1 -

http://cclin-sudest.chu-lyon.fr/Doc Reco/enbref/en bref.htm

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Guide des conduites à tenir en cas de maladie transmissible dans une collectivité d'enfants

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/ maladie enfant/sommaire.htm

Santé et services sociaux Québec. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance .Guide d'intervention. La direction des communication du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec Novembre 2008 : 531 pages

http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/Pediatrie/pediatrie.htm

Document élaboré par Régionale du Centre (CCLIN Sud-Est) - 201(hône-Alpes, Antenne omiales du Sud-Est:





Gestion des déchets, du linge sale

Fiche n°8

Objectif

Mettre en place des mesures spécifiques pour protéger la santé des enfants et des professionnels.

Une hygiène des mains rigoureuse doit toujours être effectuée après avoir manipulé les couches, déchets et linge sale.

À appliquer pour tout enfant indépendamment de la connaissance de son état de santé.

À adopter par tous, pour toute situation de la vie professionnelle.

Le tri sélectif des déchets à la source est indispensable.

Les déchets ménagers

L'évacuation des déchets ménagers et de la cuisine se fait régulièrement et respecte les protocoles de l'établissement.

Les couches et déchets organiques

- manipulés avec des gants à usage unique, recommandation forte si les mains du professionnel sont abîmées ou si l'enfant présente une diarrhée ou du sang dans les selles.
- stocker les couches sales et déchets dans une poubelle fermée et changée régulièrement.
- l'évacuation des déchets organiques selles,urines..) est immédiatement suivie du nettoyage et de la désinfection du matériel (pots, adaptateurs de WC).

> Le linge sale

Toujours manipulé avec des gants à usage unique.

Il est éliminé dans un sac prévu à cet effet selon la nature du linge (draps, serviettes, vêtements...).

Tenir les déchets hors de la portée des enfants

En savoir⁺

http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nosoco/guide/sommaire.html : 100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales, Ministère de la Santé 1999

http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/Dechet/dasri2007.pdf: déchets d'activité de soin à risque infectieux, Ministère de la Santé 2006

http://www.meah.sante.gouv.fr/meah/fileadmin/img/page_contenu/Dechets/Documentation/D_chets_-_Livret_v1.0.pdf: gestion des déchets dans les établissements de santé MeaH 2008

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre de Coordination de la lutte centre les Infactions Nanocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 2010





<u>LE DÉPARTEM</u>ENT

Biberon et allaitement maternel

Entretien - Préparation

Fiche n°9

Objectif

Maîtriser les recommandations d'hygiène pour la préparation et la conservation des biberons ainsi que le transport et la conservation du lait maternel.

Hygiène de l'environnement

Un plan de nettoyage et de désinfection est défini par écrit (fiches n°3 et 4)

Toute préparation doit être précédée d'un lavage des mains minutieux (fiche n°2)

L'eau des chauffe-biberons doit être changée quotidiennement (préférer les chauffe-biberons à sec)

Conservation et transport du lait maternel

Le lait maternel doit être transporté dans une glacière ou dans un sac isotherme avec un pack de réfrigération. Ne pas dépasser 1 heure de transport.

Replacer le lait dans le réfrigérateur à 4° C à l'arrivée (sur les étagères)

Le biberon doit porter le nom et le prénom de l'enfant, le jour et l'heure du recueil.

Le lait doit être consommé dans les 48 heures après le premier recueil (recommandations AFSSA).

Décongélation du lait maternel

Le biberon doit alors être consommé dans l'heure qui suit ou être replacé au réfrigérateur et consommé, il ne doit jamais être recongelé.

Stockage des biberons

Le lait reconstitué et le lait liquide entamé ne doivent pas être conservés au réfrigérateur plus de 24 h. Les biberons doivent être stockés, immédiatement après la préparation, dans un réfrigérateur :

- réservé à cet usage
- à température < 4°C à dégivrage automatique
- équipé d'un thermomètre minimum-maximum, avec une surveillance des températures

Le réfrigérateur doit être nettoyé et désinfecté de façon hebdomadaire avec un produit désinfectant agréé pour l'usage alimentaire.

Consommation du biberon

Le biberon (lait maternel ou préparation pour nourrisson en poudre) sorti de l'enceinte réfrigérée doit être consommé dans un délai d'1 heure. Tout reste de biberon préparé non consommé dans l'heure doit être jeté. La remise en température si elle est nécessaire doit avoir lieu dans les minutes précédant la consommation.

L'utilisation du four à nutritionnelle du lait.

nution de la qualité



Entretien des biberons

Vider le biberon sale et le rincer rapidement après usage

Procédé automatique à privilégier (lave-vaisselle) car correspond à une étape de désinfection

Ranger correctement le biberon et les accessoires sur les supports machine

- nettoyer avec un détergent machine
- désinfection par procédé thermique

Choisir un programme supérieur ou au minimum égal à 65°C

Rincer en machine

Sécher en machine

Procédé manuel par défaut

Immerger le biberon et les accessoires dans une solution détergente : eau + liquide vaisselle

Nettoyer avec un goupillon en insistant sur le fond du biberon, le pas de vis et l'intérieur des tétines

Rincer abondamment avec de l'eau très chaude en éliminant toutes traces de résidus et de produit

Égoutter

Sécher à l'aide de carré d'essuyage ou de papier à usage unique

Vérifier la propreté

Refaire un nettoyage si résidu Biberon/ Accessoires propres

Étape de désinfection déjà effectuée

Étape de désinfection si nécessaire

Désinfecter biberon, accessoires et goupillon par un système homologué en suivant les recommandations du fabricant

En savoir+

- comment bien recueillir, conserver et transporter le lait maternel en toute sécurité – AFSSA – Octobre 2006

Ranger dans un endroit

propre et sec

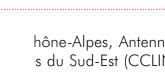
- recommandations d'hygiène pour la préparation et la conservation des biberons AFSSA Juillet 2005
- avis concernant l'entretien des biberons et tétines en crèche de « ville » SFHH Juillet 2004

Document élaboré par Régionale du Centre de Sud-Est) - 2010

hône-Alpes, Antenne s du Sud-Est (CCLIN









Entretien de l'environnement

Aire de Pot - Réducteur

Fiche n° 10

Objectif

Limiter les risques liés à la transmission des germes fécaux :

- par les mains
- par l'environnement

Hygiène de l'aire de change :

L'aire de change doit se trouver dans un espace clos sans communication directe avec la cuisine, le change étant l'activité la plus susceptible de contaminer l'environnement.

La surface où les enfants sont changés doit être :

- imperméable
- facile à nettoyer et à désinfecter
- près d'un lavabo

A disposition doivent se trouver, non accessible aux enfants :

- des produits de désinfection
- des couches

Le lavabo, situé près de la table à langer, doit être désinfecté une fois par jour. Une poubelle avec couvercle que l'on peut ouvrir sans les mains, munie d'un sac plastique, doit se trouver dans l'espace de change. Cette poubelle sera hors de portée des enfants.

Après chaque change, à l'aide d'un détergent-désinfectant, nettoyer les souillures et désinfecter la table à langer ainsi que le matériel touché par l'adulte ou l'enfant (fiches n° 3 et 4).

Les vêtements souillés par les enfants seront manipulés avec des gants. Ils ne seront pas lavés ou rincés dans l'établissement d'accueil du jeune enfant mais mis dans un sac hermétique fermé et rendu aux parents.



Port de gants

- le port de gants est recommandé uniquement si la personne qui change la couche a une effraction cutanée aux mains (dermite, blessure, infection) ou si l'enfant présente une diarrhée ou du sang dans les selles.
- enlever les gants dès le change terminé. Attention de ne pas contaminer l'environnement avec les gants souillés.
- toujours se laver les mains avant de mettre les gants et après les avoir enlever (fiche n° 2)

Hygiène des mains

- chaque geste doit être suivi d'une hygiène rigoureuse des mains du personnel et, si nécessaire, de l'enfant
- le personnel aidant un enfant à s'essuyer les fesses doit, après ce geste, effectuer une hygiène rigoureuse des mains et laver les mains de l'enfant

Entretien du pot, du réducteur

Assurer un lavage et une désinfection après chaque usage avec une lavette imprégnée de détergent désinfectant.

Il n'est pas recommandé d'utiliser le lavabo destiné au lavage des mains.

En savoir⁺

Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Guide des conduites à tenir en cas de maladie transmissible dans une collectivité d'enfants 2003

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/maladie enfant/sommaire.htm

Floret D, Collet JP. Risque infectieux pour les enfants en crèche collective. HygieneS 1997 ;V(3):166-176

Squinazi F. Les infections acquises en collectivité. Bulletin de la société française de microbiologie 2002 ;17(1) : 19-24

Santé et services sociaux Québec. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance .Guide d'intervention. La direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec Novembre 2008 : 531p

http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/Pediatrie/pediatrie.htm

Document élaboré par Régionale du Centre ((CCLIN Sud-Est) - 201(ne-Alpes, Antenne niales du Sud-Est





Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang

Fiche n° 11

1- Si piqûre ou blessure au contact sur peau lésée réaliser des soins locaux immédiatement

- nettoyer avec de l'eau et du savon
- rincer
- désinfecter par contact ou immersion au moins 10 minutes avec du soluté de Dakin pur ou de la Bétadine jaune ou de l'alcool 70°
- si projection (muqueuses, yeux), rincer abondamment au moins 10 minutes avec de l'eau ou du sérum physiologique

2- Dans les 4 premières heures :

Évaluer le risque : contacter un médecin ou le service des urgences

3- Dans les 24 heures :

Faire établir un certificat médical par le médecin référent, le médecin des urgences ou le médecin traitant.

4- Dans les 48 heures :

Déclarer l'accident à votre employeur et envoyer la déclaration à votre caisse primaire d'assurance maladie.

Document élaboré par le Département du Rhône en collaboration avec l'ARLIN Rhône-Alpes, Antenne Régionale du Centre de Coordination de la lutte contre les Infections Nosocomiales du Sud-Est (CCLIN Sud-Est) - 2010

